

Motion du 4 mars 2020 de Mmes et MM. Régis de Battista, Amanda Ojalvo, Steven Francisco, Dalya Mitri Davidshofer, François Mireval, Maria Casares, Luis Vazquez, Ulrich Jotterand, Christiane Leuenberger-Ducret, Corinne Goehner-da Cruz, Tobias Schnebli, Olivier Gurtner, Delphine Wuest, Albane Schlechten et Christina Kitsos: «Pour que la Fondetec propose des emprunts adaptés aux moyens des entreprises en création».

(refusé par le Conseil municipal lors de la séance du 6 juin 2023,
dans le rapport M-1518 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la Fondetec est une excellente initiative pour les entreprises en création;
- que le bilan de ces dernières années est positif;
- qu'il existe de nombreuses entreprises en création qui n'ont pas les moyens de s'offrir un crédit à des taux raisonnables;
- que les taux d'emprunt ont chuté de façon radicale toutes ces dernières années,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la réduction du taux d'emprunt à 2,8% au lieu des 5% actuels, afin de favoriser les entreprises émergentes et spécialement celles travaillant sur les questions d'environnement et de réchauffement climatique;
- d'augmenter le remboursement au-delà des 5% habituels ou selon les moyens de l'entreprise à soutenir.